

LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.
Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	: DASS Convention CS20/3410	Echantillon prélevé par	: CS - AB CONCEPT
N° d'enregistrement	: 2101649	Date de prélèvement	: 15/04/21 à 7:48
Nature du prélèvement	: EAU DE MER	Date d'arrivée au laboratoire	: 15/04/21 à 16:45
Lieu du prélèvement	: P14021 - 2021-04-01	Date début d'analyse	: 15/04/21
	: EASO / LIFOU	Date de validation	: 22/04/21
Type du prélèvement	: AUTRE	Température du contenant	: 4,0°C
Niveau du prélèvement	: AUTRE		

Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de qualité(*)	Limite de Quantification
------------------	--------------	----------------------	--------------------------

PARAMETRES BACTERIOLOGIQUES

Escherichia coli.....	350	NPP/100 ml	1000	15
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 9308-3)				
Entérocoques.....	791	NPP/100 ml	370	15
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 7899-1)				

PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES

Température in situ.....	25,6	°C		0,1
(Méthode d'analyse : SONDE TEMPÉRATURE)				

COMMENTAIRES :

Paramètres analysés non conformes à la réglementation

Présence d'entérocoques en nombre supérieur à la limite de qualité fixée à 370/100 ml.

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse est comprise entre 0,0850g et 0,170g.

Nouméa, le 22 Avril 2021



Le Chef de laboratoire
VANESSA LAVIGNE

EN/CAN/13

Indice de révision : a

LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.
Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	: DASS Convention CS20/3410	Echantillon prélevé par	: CS - AB CONCEPT
N° d'enregistrement	: 2101650	Date de prélèvement	: 15/04/21 à 8:48
Nature du prélèvement	: EAU DE MER	Date d'arrivée au laboratoire	: 15/04/21 à 16:45
Lieu du prélèvement	: P14022 - 2021-04-01 DREHU / LIFOU	Date début d'analyse	: 15/04/21
Type du prélèvement	: AUTRE	Date de validation	: 22/04/21
Niveau du prélèvement	: AUTRE	Température du contenant	: 4,0°C

Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de qualité(*)	Limite de Quantification
------------------	--------------	----------------------	--------------------------

PARAMETRES BACTERIOLOGIQUES

Escherichia coli.....	46	NPP/100 ml	1000	15
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 9308-3)				
Entérocoques.....	< 15	NPP/100 ml	370	15
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 7899-1)				

PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES

Température in situ.....	26,4	°C		0,1
(Méthode d'analyse : SONDE TEMPÉRATURE)				

COMMENTAIRES :

Paramètres analysés conformes à la réglementation

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse est comprise entre 0,0850g et 0,170g.

Nouméa, le 22 Avril 2021



Le Chef de laboratoire
VANESSA LAVIGNE

EN/CAN/13

Indice de révision : a

LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.
Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	: DASS Convention CS20/3410	Echantillon prélevé par	: CS - AB CONCEPT
N° d'enregistrement	: 2101651	Date de prélèvement	: 15/04/21 à 10:40
Nature du prélèvement	: EAU DE MER	Date d'arrivée au laboratoire	: 15/04/21 à 16:45
Lieu du prélèvement	: P14023 - 2021-04-01 LUENGONI / LIFOU	Date début d'analyse	: 15/04/21
Type du prélèvement	: AUTRE	Date de validation	: 22/04/21
Niveau du prélèvement	: AUTRE	Température du contenant	: 4,0°C

Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de qualité(*)	Limite de Quantification
------------------	--------------	----------------------	--------------------------

PARAMETRES BACTERIOLOGIQUES

Escherichia coli.....	195	NPP/100 ml	1000	15
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 9308-3)				
Entérocoques.....	30	NPP/100 ml	370	15
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 7899-1)				

PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES

Température in situ.....	26,6	°C		0,1
(Méthode d'analyse : SONDE TEMPÉRATURE)				

COMMENTAIRES :

Paramètres analysés conformes à la réglementation

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse est comprise entre 0,0850g et 0,170g.

Nouméa, le 22 Avril 2021



Le Chef de laboratoire
VANESSA LAVIGNE

EN/CAN/13

Indice de révision : a